

Les nouveaux devis de la formation générale

# Quels enjeux pour les profs ?

Après avoir analysé les nouveaux devis de la formation générale (FG), on en arrive à la conclusion que ces devis imposent une forte augmentation de travail aux enseignantes et aux enseignants, travail que nous devons maintenant entreprendre. D'entrée de jeu, nous pouvons dire que nous avons du pain sur la planche.

Dans le cadre de la tournée que le MELS a organisée pour présenter les devis, nous avons entendu un discours qui n'a pas eu d'effet immédiat. On nous a dit qu'il n'y avait pas de grands changements et que, finalement, les devis restaient plus ou moins les mêmes, à quelques détails près. Nous n'étions pas prêts à réagir. Nous entendons maintenant ce même discours de la part de nos directions des études; mais cette fois, cela suscite des réactions de notre part.

En effet, si dans les quatre matières de la FG des collèges francophones on totalise deux énoncés de la compétence, quatorze éléments de la compétence et 75 critères de performance qui ont été modifiés ou ajoutés, on peut dire qu'il y a beaucoup de travail à faire. La plus marquante de ces modifications est sans aucun doute l'autocorrection de textes qu'on retrouve dans tous les éléments de la compétence en français et dans tous les critères de performance en philosophie et en anglais. Et ce n'est pas tout. Avant même de nous approprier les devis, encore faut-il comprendre le grand « L », c'est-à-dire la *Contribution de la FG dans les programmes d'études* soit les *Visées de formation*, les *Compétences du profil de la FG*, et les *Compétences communes à l'ensemble de la FG*. Il ne faudra pas oublier, non plus, les buts disciplinaires, c'est-à-dire l'objet, les principes et les résultats attendus dans chacune des disciplines.

### Un travail de concertation additionnel

Évidemment, cette tâche devra être accomplie en grande majorité par les enseignantes et les enseignants de la FG. Ceux et celles d'entre nous qui font partie des tables ou comités de concertation de la FG y ont déjà plongé. Cette concertation vise à satisfaire les exigences du MELS et éventuellement réussir à intégrer complètement la FG dans les programmes d'études.

L'étape suivante est l'appropriation proprement dite des devis. Cette fois en département, nous aurons à nous donner une interprétation commune de chacun des nouveaux énoncés et éléments de la compétence et des critères de performance. Nul besoin de dire que cette étape ne sera pas toujours facile.

### Une augmentation de la tâche individuelle

Chaque enseignante et enseignant partira ensuite avec sa tâche individuelle et ira rédiger les plans-cadres et plans de cours pour les cours qu'il ou elle enseigne. Pas facile non plus, quand on pense, entre autres, à l'anglais où 49 critères de performance ont été modifiés ou ajoutés.

Finalement, le travail devra s'effectuer sur un quatrième niveau : celui de l'intégration de la FG dans les programmes d'études eux-mêmes. Cette dernière étape nous est encore pratiquement inconnue puisqu'on ne sait pas encore comment les comités de programmes et les enseignantes et enseignants de la formation spécifique réagissent face à cette intégration.

Maintenant, au travail ! À l'heure des négociations que nous vivons, espérons que quelques-uns de nos patrons prendront en considération ce nouvel ajout de



tâches qu'apporte l'implantation des nouveaux devis dans nos milieux collégiaux, tâches alliant la réflexion individuelle et la réflexion collective (en équipes départementales et de programmes) et l'arrimage de ces dernières.

### Jean-Pierre Lockhead

Professeur d'anglais au Cégep de Victoriaville

L'analyse présentée ici est le résultat de travaux confiés par la FEC à l'auteur de ce texte.

**Rassemblés en Conseil général, les déléguées et délégués de la FEC-CSQ ont adopté la résolution suivante :**

**« Que la FEC-CSQ dénonce auprès du MELS et de la Fédération des cégeps l'alourdissement de la charge de travail sans financement additionnel provoqué par la mise en œuvre des nouveaux devis de la Formation générale ».**

## Budget 2010

« Plus de taxes et de tarifs pour moins de services », selon l'Institut de recherche et d'information socio-économiques (IRIS)

Le constat de l'IRIS est clair : le budget présenté par le ministre Raymond Bachand met en place des mesures clairement régressives tout en réduisant le financement des services publics. Pourtant, le gouvernement aurait pu adopter d'autres mesures fiscales afin d'améliorer l'équité du système d'imposition québécois.

« Pour un couple avec deux enfants ayant 50 000 \$ de revenu disponible, les augmentations de ce budget représentent au bas mot 534 \$ de tarifs et taxes supplémentaires par année. Même avec le nouveau crédit d'impôt qui avantage légèrement les plus démunis, ces mesures restent régressives. On constate que la « classe moyenne » est particulièrement désavantagée. Une fois de plus, le poids de l'augmentation des revenus du gouvernement repose sur le dos des contribuables qui devront assumer une part quatre fois plus grande que celle des entreprises. La majorité des travailleurs et travailleuses du Québec sort donc perdante de ce budget » lance Eve-Lyne Couturier, chercheure à l'IRIS.

« En plus de l'augmentation de la taxe de vente du Québec qu'il nous avait déjà annoncée, le gouvernement impose une contribution fixe pour financer le système de santé qui se chiffrera, à terme, à 200 \$ par année par contribuable.

Une mesure semblable avait été imposée par le gouvernement britannique sous Margaret Thatcher et elle avait été abandonnée par la suite. On ne tient pas compte de la capacité de payer des contribuables : que vous fassiez 30 000 \$ ou 100 000 \$, vous paierez 200 \$ chaque année » ajoute Simon Tremblay-Pepin, également chercheur à l'IRIS.

Le gouvernement profite de ce budget pour augmenter la TVQ et la taxe sur l'essence. Il annonce aussi son intention d'imposer un ticket modérateur en santé, d'augmenter les tarifs d'électricité et de hausser les frais de scolarité universitaires. Selon l'IRIS, toutes ces mesures mettent en danger le caractère progressif de la fiscalité québécoise et auront des effets socio-économiques néfastes.

Alors que les contribuables verront leur contribution croître, le gouvernement réduit l'augmentation de ses dépenses à 2,9 % cette année et à 2,2 % l'an prochain alors que la moyenne annuelle des dernières années était de 4,8 %. Selon l'IRIS, ce choix aura inévitablement des conséquences sur la qualité et l'accessibilité des services publics. « En fait, avec sa logique de couper dans ses dépenses tout en augmentant ses revenus, le gouvernement demande aux Québécois et aux Québécoises de payer plus pour obtenir moins de services », souligne Eve-Lyne Couturier.

Rappelons qu'il y a quelques semaines, l'IRIS publiait une note socio-économique intitulée « Budget 2010 : comment financer les services publics? » qui proposait une réforme majeure de la fiscalité permettant d'aller chercher 5,2 G\$ tout en améliorant l'équité du système fiscal.<sup>1</sup> L'organisme proposait notamment d'augmenter le nombre de paliers d'imposition des particuliers et l'impôt provincial des sociétés, de réintroduire la taxe sur le capital pour les compagnies financières et d'annuler le crédit d'impôt sur les gains en capital. Tout un programme!

1 Cette note est disponible à : [www.iris-recherche.qc.ca](http://www.iris-recherche.qc.ca)

## Halte à Charest !



Campagne initiée par la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics

[www.nonauxhausse.org](http://www.nonauxhausse.org)